

LE CURVASALISSIEN

Journal communal de Courbeseaux



P.2 > LE MOT DU MAIRE

Dans ce numéro, vous retrouverez les vœux du Maire pour cette nouvelle année 2021. L'occasion également de voir les projets pour notre village.

P.4 > NOS DÉCHETS

Le fonctionnement de la redevance incitative nous est présenté pour que ce soit simple à comprendre et facile à estimer son coût.

P. 8 > LA VIE DU VILLAGE

Une brasserie à Courbeseaux... un magasin d'aliments pour nos animaux... autant de sujets intéressants à découvrir dans ce numéro.

P.10 > LOISIRS JEUNES

Treize adolescents de 10 à 15 ans ont profité des congés des vacances de la Toussaint pour s'investir pour notre commune...

Curvalissiennes,
Curvalissiens,

Je ne vais pas me substituer à nos médias, qui s'étendent sans cesse sur le contexte sanitaire actuel, et de l'année passée. D'autant que les avis, les ressentis, les inquiétudes de la population sont particulièrement divergents à ce propos. Ainsi, je souhaite uniquement rester cadré sur l'actualité de votre village, votre municipalité et intercommunalité - qui sera moins morose et moins anxiogène - je l'espère !

Évidemment, il n'était pas question d'organiser la cérémonie des vœux du maire cette année, ce qui a décidé votre conseil municipal à éditer ce journal communal en janvier au lieu d'une publication habituelle en juin-juillet.

Lors des vœux du maire 2020, j'avais pour objectif sur cette année de clôturer l'opération de commercialisation des parcelles communales du lotissement de la vigne. Les terrains communaux de la première zone sont désormais tous vendus. Il ne reste qu'un dernier terrain, propriété de la commune, qui est situé sur la deuxième zone de ce lotissement (partie basse en montant la rue de la Vigne).

Il sera bientôt cédé, car les démarches d'ouverture à l'urbanisation, de cette deuxième partie du lotissement, sont désormais réalisées. De plus,

8 permis de construire sont d'ores et déjà déposés sur ce secteur, suite à des ventes de terrains privés.

Je dois avouer que le temps consacré à cette opération d'urbanisme a porté ses fruits, ainsi que notre prévision financière l'avait envisagé.

Depuis le début de mon premier mandat, j'ai clairement affirmé que la plus-value issue de cette opération devrait être investie, en prévision d'obtenir une rente annuelle permettant ensuite des investissements réguliers, pour le bien-être de la population durant les années à venir (et « combler » la diminution des dotations d'état, qui ont lieu chaque année !).

Ainsi, votre conseil municipal a décidé de m'autoriser à recruter un architecte en vue de la construction d'une petite résidence locative de 4 à 6 logements, au centre du lotissement de la Vigne. Parmi ces logements, il est souhaité que 2 à 3 logements soient adaptés aux seniors, afin de permettre un maintien en milieu rural pour des personnes valides, mais dont la maison est devenue trop spacieuse ou mal adaptée à l'âge.

Je profite d'une transition... peut-être un peu trop décalée... pour en venir au sujet suivant : notre dernière demeure. Une action de recherche, d'actualisation et



réorganisation de notre cimetière communal a été engagée par la municipalité.

Vous en trouverez les détails dans les pages de ce journal. Je souhaite plutôt vous informer sur un projet d'accès à ce lieu de recueil. En effet, il s'agit d'un autre engagement de ma part de réaliser un accès piétonnier et cyclable, qui soit sécurisé jusqu'à notre cimetière ... et avec la volonté de pouvoir poursuivre ce cheminement jusqu'à l'école de Réméréville, et peut-être également de rejoindre le village de Drouville. J'ai ainsi sensibilisé le président de la Communauté de Communes sur ce dossier, qui a immédiatement été séduit par l'idée, d'autant que ce réseau pourrait s'étendre encore bien plus, et devenir une liaison entre la voie verte de Maixe et la voie verte de Laneuvelotte (ou Mazerulles). Ce projet, à l'état d'étude, semble toucher l'intérêt d'un grand nombre d'élus locaux sur son trajet, et des décideurs départementaux - qui sont également des financeurs. Je ne manquerai pas de vous tenir informé sur l'avancement de ce projet ambitieux, qui permettrait des liaisons de circulation, d'accès et de promenade, sécurisées pour les piétons et cyclistes.

Par contre, en matière de communication, l'amélioration des liaisons ne sont plus à l'état de projet, mais elles sont presque opérationnelles. Je veux parler de la fibre optique qui sera disponible sur Courbessieux dès le mois de février, alors que nous ne devions être connectés qu'au 2^{ème} semestre 2023 lors des études de faisabilité. Ce projet, porté par la région et la communauté de commune, a connu un déploiement rapide et efficace, et il est important de préciser que vous pourrez bénéficier du réseau à très haut débit, sans aucun frais de votre part (évidemment, mise à part le montant de l'abonnement).

La limitation des frais est également le facteur déclencheur d'un autre projet : des travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux (mairie, salle du conseil

et salle communale). Dans le cadre du plan de relance, les petites communes peuvent bénéficier d'une subvention « exceptionnelle » pour des travaux dans ce domaine. Je souhaite profiter de cette proposition, afin de faire isoler convenablement nos bâtiments, et changer la vieille chaudière fioul par un système de chauffage à énergie renouvelable. Nous avons donc déposé un dossier de demande de subvention en ce sens.

De plus, j'avais également pour ambition d'agrandir notre salle communale en démolissant le mur qui la sépare de l'ancienne salle d'école. Non seulement, la surface serait quasiment doublée, mais permettrait d'offrir un accès à la cour intérieure depuis la salle des fêtes. Ainsi, suite à l'accord des subventions courant 2021, c'est une réalisation globale de travaux d'isolations et de réa-

gencement qui sont souhaités par le conseil municipal, courant 2022-2023. Je compte pouvoir vous détailler plus précisément ce projet, lors des prochains vœux du maire 2022 - que nous espérons en présentiel.

Pour ce début d'année, je n'ai pas d'autre choix que de m'adresser à vous aux travers de ces quelques mots. Cela m'a tout de même permis de vous informer des opérations communales en cours, ou à venir. J'espère évidemment que la situation sanitaire actuelle trouve une issue rapidement, et ainsi que vous puissiez retrouver les joies de la convivialité en famille, entre amis et voisins. C'est en ce sens que je veux vous souhaiter une belle et agréable année 2021.

Fabrice Boyer

Compte tenu du contexte, nous n'avons pas encore eu le plaisir et la possibilité de vous présenter l'équipe municipale.



De gauche à droite : Régis AUBERTEIN (2ème Adjoint), Arnaud OLIVIER (conseiller), Annick GAIRE (conseillère), Alexandre GUER (conseiller), Christelle FOSSANO (conseillère), Maxence MONCOLIN (conseiller), Jacqueline MARQUEZ (1ère Adjointe), Marie-Paule DIVOUX (conseillère), Bernadette ALIX (conseillère), Samuel MARQUES (conseiller), Fabrice BOYER (Maire).

LA REDEVANCE INCITATIVE

Les nouveautés depuis le 1 janvier 2021

La mise en place de la redevance incitative a été confirmée par la Communauté de Communes lors du conseil communautaire du 10 décembre 2020.

A compter du 1er janvier 2021, la tarification tient compte :

- du nombre de levées de votre bac à ordures ménagères,
- de l'utilisation des autres services relatifs à la collecte des déchets sur le territoire : collecte des bornes verre et vêtements, gestion de la déchetterie et la collecte sélective des sacs jaunes d'emballages et papier en porte à porte,
- du maintien de la levée tous les quinze jours.

La redevance comprend ainsi pour chaque utilisateur :

- un forfait de gestion du service déchets incluant 12 levées du bac d'ordures ménagères,
- un coût pour chaque levée supplémentaire de votre bac d'ordures ménagères.

Les tarifs appliqués pour 2021 sont comme indiqués dans le tableau en bas de page.

Comment estimer votre facture de 2021 ?

Quelques exemples de cas possibles :

Pour une famille de 3 personnes :

Cas 1 : Vous avez 12 levées ou moins, vous paierez uniquement la part fixe, soit 203,50 € TTC.

Cas 2 : Vous avez 16 levées, vous paierez donc votre part fixe de 203,50 € et 4 levées à 6,60 € TTC soit un total de 229,90 € TTC.

Cas 3 : Vous avez 20 levées, vous paierez donc votre part fixe de 203,50 € et 4 levées à 6,60 € et 4 levées à 13,20 € soit un total de 282,70 € TTC.

Pour une famille de 2 personnes :

Cas 1 : Vous avez 12 levées ou moins, vous paierez uniquement la part fixe, soit 159,50 € TTC.

Cas 2 : Vous avez 16 levées, vous paierez donc votre part fixe de 159,50 € et 4 levées à 4,40 € TTC soit un total de 177,10 € TTC.

Cas 3 : Vous avez 20 levées, vous paierez donc votre part fixe de 159,50 € et 4 levées à 4,40 € et 4 levées à 9,90 € soit un total de 216,70 € TTC.

Jours de collecte

- pour le bac à ordures ménagères : le mercredi en semaine paire,
- pour les sacs de tri (sacs jaunes) : le lundi en semaine impaire.

Retrouvez les dates de tournées sur la commune sur www.noustrions.fr.

Informations sur les sacs jaunes

- seuls les sacs de tri jaunes transparents sont collectés (bien penser à bien les fermer, pour éviter qu'ils ne se renversent sur la voie publique),
- les masques anti-covid ne sont pas autorisés dans les sacs de tri,
- si vous n'avez plus de sacs jaunes, vous pouvez venir en chercher à la mairie ou directement à Véolia à Lunéville,
- si votre sac de tri n'est pas conforme ou s'il contient des déchets qui n'ont pas lieu d'être dans ce sac, il ne sera pas ramassé.

Retrouvez les consignes de tri sur www.consignesdetri.fr ou sur www.noustrions.fr ou au numéro vert 0800 710 387 (gratuit).

	Nombre de personnes par foyer	Volume du bac	Montant annuel part fixe (avec 12 levées incluses) - € TTC	Coût unitaire de la part variable pour les 4 premières levées - € TTC	Coût unitaire de la part variable pour les levées supplémentaires à partir de la 17 ^{ème} (incluse) - € TTC
Particulier bac individuel ou collectif – résidence principale	1	120 L	110,00	4,40	9,90
	2	120 L	159,50	4,40	9,90
	3	240 L	203,50	6,60	13,20
	4	240 L	245,30	6,60	13,20
	5 et +	240 L	275,00	6,60	13,20
Particulier bac – résidence secondaire	/	120 L	110,00	4,40	9,90



Quelques règles pour mieux vivre

Horaires de tonte



- Les jours ouvrables de 8h à 20 heures,
- les samedis de 9h à 12 heures et de 15h à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12 heures.

en respectant la vitesse dans le village !

Les poubelles

Il est rappelé que les poubelles doivent être rentrées au plus tard le soir de la collecte, et ne doivent pas rester sur la voie publique.



L'abribus

Des dégradations sur l'abribus sont à déplorer, et, de plus, des déchets jonchent régulièrement le sol. **Merci de respecter ce lieu**, et de le faire respecter à vos enfants.

Circulation dans le village

- Attention au non-respect des sens interdits, la gendarmerie en est informée.
- Respectez les emplacements de stationnement, ne pas stationner les véhicules sur les espaces verts ou endroits gênants.
- Soyez vigilants et prudents



Et STOP aux dépôts sauvages, le secteur du cimetière n'est pas la déchetterie de Courbesseaux !



En cas de neige

En ces temps neigeux, il est de la responsabilité de chacun de déneiger le trottoir devant sa maison.



www

courbesseaux.net

Le site de la commune a été réactualisé. Certaines mises à jour sont encore en cours.

Vous pouvez y trouver :

- des photos du village ainsi que des éléments historiques
- une présentation de l'équipe municipale
- les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal

• des informations et des liens vers différents services pour vos démarches administratives

- le bilan des actions qui ont été réalisées (fleurissement, Saint-Nicolas, Noël, jeunesse ...)
- les travaux réalisés sur la commune
- une rubrique PLU (plan local d'urbanisme) que nous essaierons d'améliorer.

N'hésitez pas à faire part de vos remarques.

Merci pour votre contribution !



Logement communal intergénérationnel

Lors des vœux de janvier 2020, Monsieur le Maire avait évoqué le projet de logements intergénérationnels sur la commune.

Le projet a été entériné et la phase étude a déjà commencé par le choix de l'architecte.

Le 14 janvier 2021, 3 architectes ont été auditionnés devant les membres de la commission d'appels d'offres et en présence de

M Bonaccini (CAUE).

Suite à ces présentations, c'est le cabinet d'architecte Benjamin FEDELI de Nancy qui a été retenu.

Ce cabinet a de nombreuses réalisations dans le domaine des maisons passives et dans la démarche développement durable.

On lui doit, par exemple, La construction de 15 logements

senior à Verny(57) ou bien encore la construction de la salle socio-culturelle à Velaine-Sous-Amance.

En tenant compte des différents délais d'études, administratifs, techniques et la construction en elle-même, il est envisagé une livraison des logements fin d'été-début automne 2022.

Le cimetière à Courbesseaux



Afin de réaliser une gestion optimisée du cimetière et de l'adapter à la législation, un travail de réorganisation a débuté.

- Réalisation d'un état des lieux du cimetière
- Mise à jour des titres de concession
- Mise à jour du renouvellement des concessions
- Reprise des concessions abandonnées
- Étude de la réalisation d'un jardin du souvenir

Il s'agit d'une démarche longue (4 à 6 ans) afin de mener à bien les recherches et de respecter les délais imposés par la loi.

L'armoire à livres

Notre petite bibliothèque de rue est située à côté de l'entrée de la mairie. Chacun peut déposer, emprunter des livres.

Nous avons constaté avec plaisir que les ouvrages allaient et venaient régulièrement. Afin que chacun puisse en profiter, pensez à les redéposer lorsque vous

avez terminé vos lectures.

N'hésitez pas à partager vos ouvrages préférés ou ceux que vous ne lisez plus.

Par contre, nous vous demandons de ne pas mettre de manuels scolaires, de dictionnaires, de catalogues et de veiller à laisser l'armoire en ordre.



Une année pas comme les autres...

... mais cela ne nous a pas empêché de marquer d'une façon différente plusieurs des événements traditionnels.

Malheureusement, la traditionnelle chasse aux œufs du lundi de Pâques n'a pas eu lieu en raison du confinement.

La Saint Nicolas

La municipalité et l'association ALCHC ont offerts des chocolats aux enfants de 1 à 11 ans inscrits sur les registres de la commune. Merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour le plus grand plaisir de nos enfants !

Les aînés à partir de 65 ans

Le repas annuel étant impossible en salle, nous avons proposé un repas festif concocté par Noël Traiteur de Dombasle.

Il a été distribué le 19 Décembre aux personnes qui l'ont souhaité.



CENTRE VACCINATION COVID-19



Votre Communauté de Communes du Sânon s'est organisée pour ouvrir un centre de vaccination éphémère. La mairie d'Einvile a immédiatement proposée sa salle des fêtes suite à cette initiative.

Le personnel médical qualifié a été recensé pour effectuer les soins.

Mais les médias vous ont informé que la distribution des doses de vaccin rencontre des problèmes d'acheminement logistique.

Les aînés de notre territoire devraient pouvoir **recevoir la première injection fin février.**

Votre municipalité a d'ores et déjà recensé les plus de 75 ans sur notre commune. Ces derniers vont recevoir une proposition d'inscription en mairie, et les personnes volontaires recevront ensuite une convocation de l'intercommunalité, lorsque les accords préfectoraux seront confirmés.

La Curvasalicette

Grâce à vous et à votre soutien, chers(es) Curvasalissiens(nes), nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture de votre brasserie courant avril 2021. La brasserie fabriquera trois types de « **Curvasalicette** », toutes disponibles en 33cl et 75cl.

Voici les bières qui seront disponibles :

L'Emma, bière Ambrée

La Vlad, bière Blonde

La Julie, bière Blanche

À la Brasserie, 23 rue du Général Poirel : le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 8h à 12h

Au magasin Alcanagri, 25 rue du général Poirel : le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 14h à 17h



Pour commander et pour ne pas louper l'ouverture de votre brasserie, suivez-nous :

<https://www.facebook.com/LaCurvasalicette> ou <https://brasseriecourbesse.wixsite.com/website>



ALCANAGRI

Alcanagri, une entreprise dirigée par Patrick Maître et Marin Barbier, a ouvert un magasin d'aliments pour poules pondeuses, oiseaux de la nature et lapins.

Tous les aliments sont fabriqués avec des céréales produites sur la ferme, à Courbesseaux ou à côté du village.

Si vous avez des poules, lapin ou si vous aimez les oiseaux, n'hésitez pas à venir à la ferme rue du Général Poirel, les mercredis de 16 h à 17 h 30 ou les samedis de 14 h à 17 h.

De plus, l'entreprise est présente également dans les coras Essey, Houdemont et Lunéville ; ainsi que dans les points verts (Moncel- les- Lunéville, Dommar-

tin, Ville En Vermois, Toul ...)

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site : <https://www.alcanagri-lorraine.fr/>



Un distributeur automatique d'œufs plein air

Pour accompagner votre bière artisanale Curvasalicette, en revenant d'alimenter les oiseaux de votre jardin avec les graines Alcanagri, vous avez la possibilité de vous régaler avec un œuf sur le plat, une bonne omelette,... cuisinés avec les œufs vendus au distributeur automatique du 1, rue de Trouaux (en bas de la rue du général Poirel).

Ces poules sont élevées en plein

air, dans le respect du bien-être animal, et nourries 100% végétal avec une majorité de maïs.

(Mais actuellement, elles testent une situation de confinement obligatoire ... non pas par solidarité avec nous... mais pour pallier aux risques de transmission de la grippe aviaire, portée par la migration des oiseaux sauvages).



Le fleurissement et l'entretien

C'est un fleurissement particulier que nous avons connu cette année puisqu'en raison de la crise sanitaire, aucune réunion de préparation avec les membres de la commission n'a été possible.

Nous avons donc décidé de reproduire les mêmes plans que l'année 2019 en les disposant différemment. Le résultat était bien au rendez-vous !

La sécheresse qui sévit depuis plusieurs années nous oblige à réfléchir sur ce que nous devons faire pour réduire les arrosages.

Nous avons fait appel au Centre d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) qui nous a donné de nouvelles idées, et de précieux conseils, comme rechercher la simplicité dans les aménagements et ne garder les points de fleurissement en plantes annuelles qu'aux endroits stratégiques.

Depuis l'interdiction d'utilisation de désherbant, il est désormais plus contraignant d'entretenir le

village. Ainsi, il serait citoyen que chacun veille à entretenir ses espaces en limite de propriété tel que par exemple le long des murs ou bien encore sur les

trottoirs.

Un grand merci à celles et ceux qui participent à l'embellissement de notre commune !



Chantier loisirs jeunes

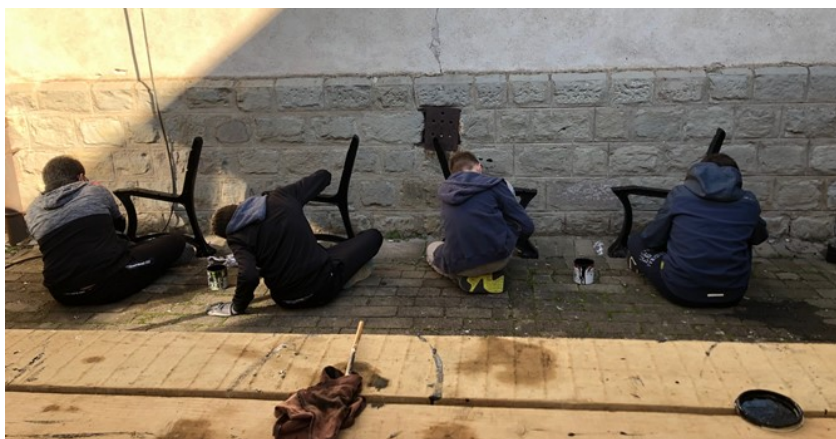
Treize adolescents de 10 à 15 ans ont profité des congés des vacances de la Toussaint pour s'investir dans la rénovation des bancs de la commune et de la porte d'entrée du local technique.

Le chantier a été réalisé en partenariat avec Céline de Jeunesse et Territoire du Sânon (JTS), la CAF et la municipalité.

Les bancs avaient été démontés au préalable par l'employé communal. Les jeunes ont poncé, dépolissé, lasuré.

Alexia animatrice auprès de JTS, Laurence Muzic et Marie-Paule Divoux ont encadré les jeunes.

À cette occasion, la cabane à



livres a bénéficié d'une nouvelle couche de lasure pour la maintenir en bon état.

Pour remercier les jeunes de leur investissement, une sortie au Laser Game au Cosmic park a été organisée. JTS a financé le transport et le montant des entrées a

été partagé entre JTS et la municipalité.

Les jeunes se sont montrés très enthousiastes et efficaces et sont prêts à poursuivre cette action.

Les bancs seront réinstallés par l'employé communal.



Sudoku

1								
4		9	3					
			8			9		7
7	4			6				
	5			4			6	
				7			3	1
2		3			1			
					7	6		2
								4

Rappel des règles du sudoku :

Le Sudoku contient neuf lignes et neuf colonnes, soit 81 cases.

Le but du Sudoku est de remplir la totalité des cases avec des chiffres de 1 à 9.

Attention, un même chiffre ne doit figurer qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

Mots dispersés

R	E	T	O	C	I	N	R	U	O	T	A	B	U	R
I	T	E	S	E	T	I	S	O	U	T	P	M	O	S
T	E	R	E	E	E	E	U	Q	I	A	H	C	R	A
A	G	E	N	D	A	D	E	T	R	I	Q	U	E	T
P	R	I	S	O	N	N	I	E	R	R	A	M	A	U
M	U	T	U	M	I	E	S	P	E	U	P	L	E	R
O	O	A	E	E	F	S	E	M	U	L	L	A	I	A
C	C	B	L	D	E	R	S	G	Q	T	E	N	G	N
C	O	A	R	U	T	U	O	E	A	E	S	I	A	T
O	T	T	X	I	B	S	O	T	R	M	S	G	H	E
R	R	H	I	S	P	I	D	E	T	P	I	A	P	V
I	I	E	T	E	N	N	O	H	A	E	M	M	O	U
S	B	R	L	A	R	T	S	I	M	R	R	I	R	O
S	A	G	E	S	S	E	N	D	I	A	B	L	E	B
T	L	E	I	M	O	N	O	T	U	A	E	D	A	R

Barrez dans la grille tous les mots que vous aurez repérés qui correspondent à la liste proposée. Cherchez-les horizontalement, verticalement et en diagonale. À découvrir : un mot de 6 lettres.

AEROPHAGIE	DEMODE	MISTRAL	SIROCCO
AGENDA	ENDIABLE	PARESSEUX	SOMPTUOSITE
ALLUME	ETRIQUE	PEUPLE	STUPIDE
AMARRE	FROTTER	PRISONNIER	SUBSTRAT
ARCHAIQUE	GOSPEL	RADEAU	TABATIERE
AUTONOMIE	HISPIDE	REIMPRESSION	TEMPERA (A)
BOUVET	HONNETE	RUBATO	TOURNICOTER
COMPATIR	IMAGINAL	SAGESSE	TRIBAL
COTIER	MATRAQUER	SATURANT	TRIQUET
COURGE	MISSSEL	SENSUEL	

— — — — —

NAISSANCES

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents de :

- PFISTER Lucie née le 30/01/2020
- PARAMELLE-HENNEQUIN Jonas né le 24/06/2020
- KAROTSCH Solyne née le 22/08/2020
- FILLASTRE Manon née le 28/09/2020
- BLOND Jules né le 02/10/2020
- POLI Pablo et Malo nés le 04/11/2020

Bienvenue à Courbesseaux !

NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les nouvelles familles qui ont fait le choix de venir s'installer à Courbesseaux !

DECES

Mr VANNESON Gérard le 22/01/2020

Toute notre sympathie à la famille.

PACS

Toutes nos félicitations à :

- Sébastien DELAYEN et Emilie STIBLING pacsés le 28/07/2020
- Matthieu GONZALES et Yolaine BIDEAUX pacsés le 17/08/2020



LES ANIMATIONS DE LA COMMUNE

L'association « Loisirs et Culture » de Courbesseaux organise habituellement plusieurs animations au cours de l'année. En raison de la situation sanitaire actuelle, il ne nous est pas possible de planifier ces animations pour le moment.

Mais nous serons tous certainement heureux de pouvoir nous retrouver une fois cette crise sanitaire terminée !

RENSEIGNEMENT SUR LES ACTIVITÉS

Judo / Gymnastique / Pt Rencontre / ALCHC



Le judo est arrêté depuis mars 2020 et les cours n'ont toujours pas repris.



La gymnastique, nouvelle activité, n'a pas pu commencer.

Le point rencontre seniors et les activités de l'association ALCHC sont également en attente de reprise.



HORAIRE DECHETTERIE

La déchetterie intercommunale d'Einvile-au-Jard est fermée les jours fériés.

	Horaires d'été 15 avril au 30 septembre	Horaires d'hiver 1er Octobre au 14 Avril
Mercredi	9h – 12h et 13h30-18h	14h – 17h
Vendredi	9h – 12h et 13h30-18h	14h – 17 h
Samedi	9h – 12h et 13h30-18h	9h – 12 h et 14h – 17h
Dimanche	9h – 12h	Fermée

Horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi de 17h à 19h - Tél.: 0383317514 - courbesseaux.mairie@wanadoo.fr

www.courbesseaux.net